


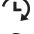





Baccalauréat en science politique et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-247-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en science politique et philosophie (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	24.00

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Christian Nadeau 514 343-6111, poste 27918
christian.nadeau@umontreal.ca

Bénédicte Foulquier 514 343-6111, poste 39891
benedicte.foulquier@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Le programme permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transférables dans une foule de domaines requérant une capacité de réflexion approfondie.

Ce programme est administré par le Département de philosophie.

Objectifs

L'objectif de ce baccalauréat est de permettre aux étudiants de développer des compétences générales et transférables qu'ils pourront maîtriser davantage lors de leurs études de 2^e cycle (en science politique ou en philosophie) ou lorsqu'ils seront appelés à oeuvrer dans divers milieux de travail. En effet, les objectifs de formation du programme débouchent sur des perspectives de carrière à la fois dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaires, mais aussi dans des contextes professionnels plus spécifiques tels que le journalisme, la fonction publique, les relations diplomatiques, les institutions internationales et les organismes non gouvernementaux.

Forces

- Un accès aux cycles supérieurs dans les deux disciplines.
- Des cours d'allemand optionnels.
- La possibilité de suivre six cours en sociologie, en sciences économiques ou en civilisation allemande (ou une combinaison de ces trois champs).
- Une simulation de séance aux Nations Unies.
- Des allocutions d'acteurs de la scène politique ou de diplômés s'illustrant dans leur milieu professionnel.
- Des conférences, tables rondes et séminaires informels offerts aux étudiants désireux de se prêter à l'exercice de la réflexion philosophique.
- Des professeurs ayant vu leurs travaux reconnus par plusieurs bourses et prix.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **AGENT DU SERVICE EXTÉRIEUR DIPLOMATIQUE**
- **ATTACHÉ POLITIQUE**
- **CONSEILLER POLITIQUE**
- **LOBBYISTE**
- **POLITICOLOGUE**
- **PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Journalisme	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-405-1-1	Jour Soir
Philosophie	Maîtrise	45 crédits	2-195-1-0	Jour
Science politique	Maîtrise	45 crédits	2-245-1-0	Jour
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Maîtrise	51 crédits	2-055-1-2	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Structure du programme (1-247-1-0)

Version 02 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEP 1000	Analyse politique théorique	3.0J
PEP 2000	Enjeux philosophiques du politique	3.0J
PEP 3000	Épistémologie des théories politiques	3.0J

Bloc 70B Fondements philosophiques

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0S			

Bloc 70C Volet science politique

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1009	Politique comparée	3.0J
POL 1600	Relations internationales	3.0J S
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J

Bloc 70D Philosophie de la connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0S	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2005	Logique 2	3.0J	PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0	PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0J
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0J	PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0			

Bloc 70E Tradition philosophique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0J	PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0	PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0J	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0	PHI 3866	Problèmes de philosophie médiévale	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0S	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S			

Bloc 70F Philosophie politique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0S
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0	PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J	PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0J
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0J	PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0

Bloc 70G Esthétique, herméneutique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0S	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0J S
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0J
PHI 3205	Nietzsche	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0
PHI 3640	Hegel	3.0J			

Bloc 70H Pensée politique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J	POL 3481	Politique et droit	3.0
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0
POL 2180	Pensée politique critique	3.0			

Bloc 70I Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J	POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S			

Bloc 70J Politique comparée

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J	POL 2802	Théories du développement	3.0J
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J			

Bloc 70K Systèmes politiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0S
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0J	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3111	La France	3.0	POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J	POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0S
POL 3292	La politique au Québec	3.0J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0			

Bloc 70L Forces et comportements

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 3015	Les élections	3.0J
POL 2101	Communication politique	3.0J	POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0	POL 3140	Psychologie politique	3.0J
POL 2859	Opinion publique	3.0J	POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0	POL 3910	Genre et politique	3.0J

Bloc 70M Administration et politiques publiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1025	Politique et économie	3.0J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0J	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J			

Bloc 70N Relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J	POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J			

Bloc 700 Sociologie et sciences économiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0J

Bloc 70P Culture et langue allemandes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication et Politique	Baccalauréat	90 crédits	1-227-1-0	Jour
Droit	Baccalauréat	101 crédits	1-325-1-0	Jour
Science politique	Baccalauréat	90 crédits	1-245-1-0	Jour
Économie et Politique	Baccalauréat	90 crédits	1-244-1-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- Dès son premier trimestre, l'étudiant s'inscrit au cours PEP 1000 et à quatre cours choisis parmi les cours des blocs 70B ou 70C.
- Un minimum de 36 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 700) et 36 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70P) est à respecter.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.)